

Gestion parcellaire → L'outil métier dédié au monde agricole : VISIOPLAINE. La gestion en ligne de l'exploitation. Des services uniques, simples à utiliser pour vous faciliter la vie.

Avec Visioplaine, les exploitants donnent toute sa valeur à leur terre

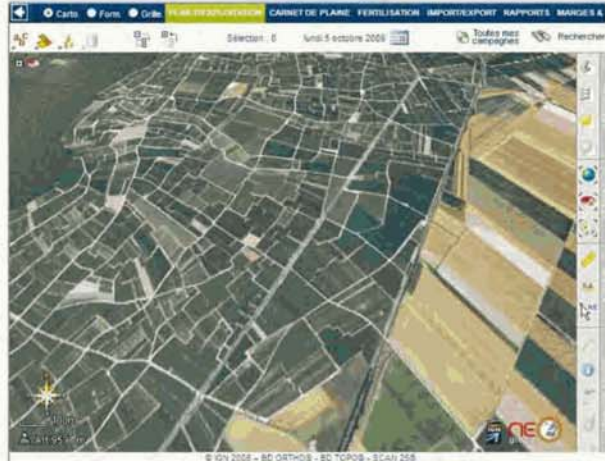
Visioplaine permet de saisir vos données parcellaires de façon unique et sécurisée.

Un plan d'exploitation géo-localisé sur une cartographie 3D, un carnet de plaine ergonomique.

Visioplaine assure la transmission et la sécurisation de vos données.

Avec Visioplaine, vous facilitez toutes vos démarches administratives et effectuez votre déclaration Pac en quelques clics.

Visioplaine, c'est aussi un accompagnement permanent : un support en ligne inclus, des cycles de formation en ligne, sur site ou en petits groupes.



Visioplaine : une cartographie 3D novatrice.



Vous souhaitez en savoir plus, contactez TER'Informatique, par mail à contact@ter-informatique.com ou par téléphone au 03 26 35 00 50. Rachel Maillart

Un utilisateur témoigne

« Visioplaine : le meilleur rapport qualité/prix sur le marché »



Stéphane Moncuy, s'est installé en 1999 à La Villeneuve les Charleville dans la Brie. Au départ en Gaec avec ses parents, il crée une EARL avec sa femme en 2003. Ils exploitent 115 hectares de polyculture (céréales, betteraves, colza, féveroles) et un troupeau de 20 vaches allaitantes. Depuis un an, Stéphane travaille en entraide avec son voisin.

Informatisé en 2003 avec le logiciel de comptabilité Comptalis, il s'est équipé de Visioplaine en janvier 2009.

Il témoigne de son expérience après une première campagne culturale.

Pourquoi avoir choisi Visioplaine ?

Auparavant, j'enregistrais mes données de traçabilité sur papier. Ma coopérative a incité ses adhérents à transmettre leurs données de manière informatique pour éviter la double saisie en offrant une prime de 3€/T.

Par ailleurs, j'avais besoin des mêmes données pour établir ma déclaration Pac et pour calculer mes marges et autres indicateurs techniques dans le cadre de mon Geda.

J'avais donc tout intérêt à m'équiper pour gagner du temps dans la saisie et éviter les erreurs.

J'ai découvert Visioplaine dans la Marne Agricole et sur le stand de la FDSEA à la Foire de Châlons en 2008. Vu les fonctionnalités de l'outil, avec un abonnement de seulement 300€ HT /an, je n'ai pas hésité longtemps par rapport à l'achat d'un logiciel beaucoup plus coûteux.

L'utilisation d'internet est-il un avantage selon vous ?

Au départ, j'ai cru que ce serait un inconvénient car habitant dans une commune rurale, je ne dispose pas d'une ligne à très haut débit. En fait ma connexion ADSL est suffisante. Le facteur limitant se situe plutôt au niveau du micro-ordinateur. Il faut qu'il ait une mémoire vive suffisante, en particulier pour la cartographie.

Je me suis équipé d'un nouvel ordinateur à Ter'Informatique et tout va bien.

L'intérêt d'un outil via internet, c'est que je peux l'utiliser de n'importe quel ordinateur sous réserve d'avoir Internet. Cela peut s'avérer très utile. Si une panne intervient sur l'ordinateur, on ne perd pas toutes ses données !

Je travaille en entraide avec mon voisin. Quand j'effectue des travaux chez lui, je peux les saisir dans son dossier en ayant son identifiant et son mot de passe.

De plus, avec internet les mises à jour sont permanentes.

Que vous apporte Visioplaine ?

J'utilise principalement le carnet de plaine pour l'enregistrement des interventions sur mes parcelles, le plan prévisionnel de fumure, et la cartographie. J'établis ma déclaration Pac et je la transmets sans difficulté via télépac, le format de fichier étant compatible. Je transmets mes données de traçabilité à ma coopérative. Je gagne beaucoup de temps car je fais tout cela à partir d'une saisie unique.

La cartographie est plus facile à utiliser que sur Télépac, qu'on ne pouvait de toute façon utiliser qu'une partie de l'année. L'outil est beaucoup plus précis. En fonction de mon assolement je mets périodiquement à jour mon parcellaire. Il existe maintenant un code couleur par culture ce qui facilite la visualisation de l'assolement.

Je n'utilise pas encore le module de calcul des marges. Je souhaite me former auparavant pour être tout de suite opérationnel. Cela fait partie de mes projets pour 2010/2011.

Etes-vous satisfait du service après-vente ?

La formation que j'ai suivie après l'achat de Visioplaine m'a permis de me débrouiller assez facilement car elle était très concrète. On travaillait sur les données de notre propre exploitation. Mais il y a toujours des choses que l'on oublie au retour de la formation ou des cas particuliers que l'on n'a pas encore rencontrés.

J'apprécie énormément l'aide en ligne car elle est très réactive, pratique et efficace dans ses réponses. On peut poser ses questions soit par internet soit par téléphone. Il y a toujours quelqu'un pour vous répondre rapidement.

C'est un outil interactif. Si besoin est, le technicien peut prendre le contrôle de la souris pour me montrer une manipulation que je ne sais pas faire.

Avec l'aide en ligne, je peux aussi avoir rapidement des mises à jour de données personnalisées telles que la liste des produits phytosanitaires utilisés sur mon exploitation.

Quelles évolutions souhaiteriez-vous pour cet outil ?

J'attendais une amélioration qui est intervenue récemment. Auparavant on ne pouvait pas affecter une parcelle à une année culturale. C'était gênant, notamment aux mois d'août et septembre où certaines parcelles non encore récoltées concernent la campagne N alors que d'autres se rapportent déjà à la campagne suivante. Dorénavant, on peut procéder à un changement de campagne et avoir un historique par récolte. C'est très appréciable.

Recommanderiez-vous Visioplaine ?

Oui sans problème. Je pense que c'est l'outil de traçabilité qui bénéficie du meilleur rapport/prix actuellement sur le marché.

Il faut seulement s'informer de la configuration minimum requise pour son ordinateur avant de s'équiper.